

DISTRICT DE L'YONNE DE FOOTBALL

Le Journ@l



Partenaires



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA
PROTECTION DES POPULATIONS



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de Noël Le Graët :

« Les annonces du Président de la République conduisent la Fédération Française de Football à prendre ses responsabilités pour contribuer sans ambiguïté à endiguer la crise sanitaire qui frappe notre pays. En conséquence, je souhaite annoncer dès ce soir la suspension de l'ensemble des activités et compétitions gérées par la Fédération, ses ligues et ses districts, sur l'ensemble du territoire. Ainsi, tous les championnats amateurs féminins et masculins, de toutes les catégories d'âge, les divers tournois et rassemblements, les entraînements et l'activité des écoles de football sont interrompus à compter de demain vendredi 13 mars, et jusqu'à nouvel ordre. Ils reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront. »

Paris, le 12 mars 2020.

Partenaires



« **Le District, c'est
VOUS !** »

Sommaire

Informations	Pages 1 à 5
Actualités	Pages 6 à 9
Procès-Verbaux	Pages 10 à 15



Votre **Guide de Formation** est enfin disponible ! Vous retrouverez de nombreuses renseignements utiles sur les formations Educateurs - Entraîneurs - Dirigeants et Arbitres pilotées par l'IR2F, en collaboration avec les Districts.

LA LBFCF ET SES DISTRICTS SUSPENDENT L'ENSEMBLE DE LEURS ACTIVITÉS SPORTIVES



Suite aux annonces du Président de la République, la Fédération Française de Football a pris ses responsabilités pour contribuer sans ambiguïté à endiguer la crise sanitaire qui frappe notre pays en suspendant l'ensemble des activités et compétitions gérées par la Fédération, ses ligues et ses districts, sur l'ensemble du territoire.

En conséquence, Daniel Fonteniaud, Président de la Ligue, souhaite annoncer dès aujourd'hui la suspension de l'ensemble des activités et compétitions gérées par la ligue et ses districts, sur l'ensemble du territoire de Bourgogne-Franche-Comté.

Ainsi, tous les championnats amateurs féminins et masculins, de toutes les catégories d'âge, les divers tournois et rassemblements (formations, stages, détections, sélections...), les entraînements, l'activité des écoles de football sont interrompus à compter de ce vendredi 13 mars, et jusqu'à nouvel ordre. Ils reprendront dès que les conditions sanitaires le permettront.

Merci à tous les clubs de tenir compte de ces mesures exceptionnelles.

FORMATIONS ET RECYCLAGE PSC1

Le CDOS89 propose plusieurs formations PSC1 (1^{ers} secours) à MONÉTEAU 22 Route d'Auxerre (école de musique) - tarif 60 €.

- Le 28 et 29 Mars 2020 aux horaires suivants : Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30 et le dimanche de 8h30 à 12h00 ;
- Le 30 et 31 Mai 2020 aux horaires suivants : Le samedi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 17h30 et le dimanche de 8h30 à 12h00 ;



Le [bulletin d'inscription](#) est à retourner au CDOS accompagné du règlement.



CANDIDATURE AUX SECTIONS SPORTIVES



Le Lycée Joseph Fourier à Auxerre propose différentes sections sportives : football garçons, football filles, football arbitrage. Vous pouvez y postuler pour les intégrer en 2nde générale et technologique ou en 1ère générale, STMG et ST2S. Les dossiers peuvent être remplis en ligne. Lien ci-dessous :

[Section football garçons](#) - Date limite de candidature : 27 mars 2020

[Section football filles](#) - Date limite de candidature : 14 avril 2020

[Section arbitrage football](#) - Date limite de candidature : 14 avril 2020

L'établissement et les enseignants se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations complémentaires nécessaires. En cas de difficultés pour accéder aux questionnaires en ligne, vous pouvez joindre le secrétariat du proviseur pour obtenir un dossier « papier ».

Lycée Joseph Fourier
10-16 rue Raymond Poincaré
BP 26 – 89010 Auxerre Cedex
Tél. : 03.86.72.53.10

FILIÈRES ARBITRAGE



C'est parti pour le recrutement de nos deux Sections Sportives Football Filière Arbitrage des Lycée Fourier (Auxerre) et Louis Pasteur (Besançon) ! Pour celles et ceux qui souhaitent postuler à l'une de ces Filières Arbitrage, les dossiers d'inscription sont disponibles dans cet article (Année scolaire 2020-2021).

	Lycée Joseph Fourier (Auxerre)	Lycée Louis Pasteur (Besançon)
Documents	Dossier d'inscription Dossier de présentation	Dossier d'inscription Dossier de présentation
Date limite de dépôt des dossiers	Mardi 14 Avril 2020	Mercredi 15 Avril 2020
Date des tests	Mardi 5 Mai 2020	Mercredi 13 Mai 2020
Contenu des tests	Arbitrage en situation Entretien Individuel Tests théoriques Tests physiques	Arbitrage en situation Entretien Individuel Tests physiques
Renseignements	Alexandre Perreau-Niel 06.87.11.67.98 alexandre_perreau@hotmail.com	Christophe Adam 06.79.94.64.22 cadam@lbfc.fff.fr

OPÉRATION « MESDAMES, FRANCHISSEZ LA BARRIÈRE ! » – 8ÈME ÉDITION



L'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » est reconduite pour une 8^{ème} et dernière édition. Le format de l'opération reste inchangé.

Cette opération est une action fédérale de féminisation dont l'objectif principal est de recruter des femmes dirigeantes. Depuis la saison passée, les Districts et les clubs peuvent organiser une action de recrutement à l'attention des femmes dirigeantes. Les Districts et les clubs lauréats de cette opération seront valorisés à l'occasion d'un match de l'Equipe de France Féminine début juin 2020.

1/ Principe de l'opération

- **Au niveau du Club**
 - Le club organise une action pour le recrutement de futures femmes dirigeantes, remplit le dossier Club et l'envoie au District
- **Au niveau du District**
 - Le District promeut l'opération MFB auprès des clubs et les incite à organiser une action de recrutement
 - Le District recense tous les dossiers relatifs aux actions de recrutement menées au niveau local par les clubs et désigne 2 clubs lauréats
 - Le District organise également une action au niveau départemental pour le recrutement de futures femmes dirigeantes, et remplit le dossier District
- **Au niveau de la Commission Régionale de Féminisation (CRF)**
 - La CRF accompagne les Districts dans le déploiement de ce projet, et coordonne la mise en place des actions départementales

- La CRF recense l'ensemble des dossiers Clubs lauréats (2 par District) et les dossiers Districts
- La CRF communique ces dossiers Clubs et Districts à la Ligue du Football Amateur

2/ Documents à remplir

Vous pourrez ainsi retrouver en annexe :

- Le dossier à **remplir par les Clubs** et à renvoyer au District
- Un modèle de fiche contact que vous pouvez utiliser sur vos manifestations

3/ Echancier

Toute action menée avant mi-avril 2020 dans le cadre de l'opération « Mesdames, franchissez la barrière ! » sera prise en compte.

Nous vous prions donc de bien vouloir communiquer aux Districts les documents évoqués ci-dessus.

Pour votre information, vous trouverez ci-dessous l'échéancier de l'opération :

- **Entre septembre 2019 et avril 2020** : le club et le District organisent une action de recrutement pour les femmes dirigeantes
- **Mi-avril 2020** : le District réceptionne l'ensemble des dossiers Clubs et désigne 2 clubs lauréats. Parallèlement, le District remplit le dossier. Le District enverra donc son dossier et les 2 dossiers Clubs lauréats à la CRF
- **Le 27 avril 2020 au plus tard** : chaque Commission Régionale de Féminisation envoie à la Ligue du Football Amateur par voie électronique (ctruong@fff.fr) les dossiers Districts et les dossiers Clubs lauréats (2 par District). Tout document annexe fournis sera pris en compte dans l'évaluation des dossiers (utilisation des supports de communication fédéraux, fiches contacts récupérées, photos, articles de presse, etc...)
- **Début mai 2020** : le jury se réunit pour l'évaluation des dossiers, et désigne les clubs et Districts lauréats
- **Début juin 2020** : les clubs et Districts lauréats pourront assister et être valorisés à l'occasion d'un match de l'Equipe de France Féminine

4/ Lauréats

Pour cette 8^{ème} édition, des Clubs et Districts lauréats de l'opération pourront assister à un match de l'Equipe de France Féminine et seront valorisés à la mi-temps du match

5/Outils à votre disposition

Pour rappel, vous pouvez retrouver également en annexe :

- Les supports de communication (print et réseaux sociaux)
- La vidéo promotionnelle de l'opération (version courte et longue)
- Une vidéo relative à la féminisation

[MFB 2019-2020 – Document Club](#)

[MFB 2019-2020 – Fiche contact](#)

CALENDRIER MODULES DE FORMATION Saison 2019-2020



Formations	Dép	Lieu	Dates et horaires	Volume Horaire
FORMATIONS MODULAIRES				
MODULE U7	89	PARON	Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U7	89	CHAMPSUR YONNE	Samedi 07 Mars 2019 (8h30-18h30)	8H
MODULE U9	89	APPOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U11	89	MIGENNES	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	JOIGNY	Samedi 19 et 26 Octobre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U13	89	AVALLON	Samedi 29 Février et Samedi 07 Mars (8h30-18h30)	16H
MODULE U15	89	PARON	Vendredi 01 et Samedi 02 novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE U18	89	SENS	Lundi 11 Novembre et Samedi 16 Novembre 2019 (8h30-18h30)	16H
MODULE SENIORS	89	CHAMPS SUR YONNE	Samedi 15 et Samedi 22 Février 2020 (8h30-18h30)	16H
CERTIFICATS FEDERAUX				
CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 1				
CFF1	89	APPOIGNY	Du Lundi 27 au Jeudi 30 avril 2020 (8h30-18h30)	32H
CERTIFICAT FEDERAL DE FOOTBALL 4				
PROJET ASSOCIATIF	89	AUXERRE	Vendredi 20 et Samedi 21 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
PROJET SPORTIF EDUCATIF	89	AUXERRE	Vendredi 24 et Samedi 25 Janvier 2020 (13h -21h et 8h30-18h30)	16H
MODULES SPECIFIQUES				
GARDIEN DE BUT DECOUVERTE	89	AUXERRE	Vendredi 06 et Samedi 07 Décembre 2019 (13h-21h et 8h30-18h30)	16H
GARDIEN DE BUT PERFECTIONNEMENT	21	DIJON	Vendredi 10 et Samedi 11 Avril 2020 (8h30-18h30)	16H
MODULE FUTSAL DECOUVERTE	89			16H
MODULE ANIMATRICE	89	APPOIGNY	Samedi 16 Mai 2020 (8h30-18h30)	8H
CERTIFICATIONS				
CERTIFICATION 1-2-3-4	88	AUXERRE	Samedi 14 Décembre 2019 (8h30 - 19h)	8H
CERTIFICATION 1-2-3-4	89	AUXERRE	Mercredi 15 Avril 2020 (8h30 - 19h)	8H

LA 2^{IÈME} JOURNÉE DE CHALLENGE BERNARD TURPIN



La deuxième journée du challenge Bernard TURPIN pour les sections sportives de nos collèges départementaux s'est déroulée dans la bonne humeur, le mercredi 19 février 2020, à Avallon.

Avec nous ce jour-là, la présence d'un de nos partenaires, une entreprise française de grande distribution de sports et de loisirs, Décathlon Auxerre, représentée par M Romain COLAS.

Sa présence aura permis aux enfants de jouer avec la nouvelle gamme de chaussures de futsal de la marque Imviso.

Nous tenons à remercier la commune d'Avallon, le club d'Avallon FCO, mais également le collège Jeanne D'Arc de nous avoir accueilli pour cette 2ème journée de challenge, ainsi qu'aux arbitres pour la qualité de leurs prestations.





UN TOURNOI DE TENNIS BALLON AVEC L'AEF 89 !



Un tournoi de tennis ballon a été organisé à l'AJA le lundi 24 février 2020 par l'AEF 89, il y avait 14 participants (photo), et les vainqueurs de ce tournoi sont Messieurs Poulain et Galland du Stade Auxerrois.



À la suite de ce tournoi 2 soirées futsal furent organisées par l'amicale des éducateurs de l'Yonne afin d'inclure une intervention technique et pédagogique sur le futsal.

Ces 2 soirées se sont jouées au gymnase de Paron le lundi 2 mars 2020.

Ces soirées d'informations techniques et tactiques auront permis d'analyser le développement du futsal sur le territoire

DEVENIR ARBITRE ? C'EST PAR ICI !



La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Football et ses Districts organisent deux stages « inter départements » de formation Initiale en Arbitrage intitulés : « Trois jours pour devenir arbitre » ! Ces éditions 2019-2020 seront organisées sur les sites d'Autun et de Grandvillars, durant les prochaines vacances de Pâques.

Ce sont donc deux stages, organisés par la Commission Régionale d'Arbitrage, qui seront proposés au plus curieux cette saison :

1- A Autun (71) du 20 au 22 Avril pour les jeunes de 14 à 22 ans (Réfèrent : Jacques Badet)

2- A Grandvillars (90) du 1er au 3 Mai pour « tous publics » (Réfèrent : Christophe Adam)
Ces stages régionaux seront l'occasion pour tous les garçons et filles de se lancer dans l'aventure de l'arbitrage. Placés sous la responsabilité des deux Conseillers Techniques en Arbitrage de la Ligue, Christophe Adam et Jacques Badet, les stagiaires pourront découvrir, en salle et sur terrain, les premiers grands principes de la fonction.

Ainsi, la découverte des lois du jeu, la mise en place d'ateliers techniques ou encore la gestion d'une feuille de match seront au menu de ces formations hautes en couleurs.

Pour vous inscrire à l'un de ces stages, il vous suffit de retourner le bulletin d'inscription ci-joint (places limitées) à Edwige Douheret (edouheret@lbfc.fff.fr), avant le 14 Avril 2020.

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter nos deux Conseillers Techniques Régionaux en Arbitrage, Christophe Adam et Jacques Badet aux adresses mails suivantes : cadam@lbfc.fff.fr / jbadet@lbfc.fff.fr

Témoignages des éditions précédentes

« Ces trois jours m'ont permis de découvrir les bases essentielles de l'arbitrage au travers de cours théoriques et d'exercices sur terrain. Je me devais, durant cette formation, d'être attentif, à l'écoute et de montrer tout ce dont j'étais capable d'accomplir à ce niveau-là. L'ambiance était idéale tant avec les stagiaires qu'avec nos trois formateurs que je remercie chaleureusement pour cette formation. J'en ressors ravi et motivé pour aller au-delà de ce premier stade ».

« La bonne ambiance et les moments de rigolade étaient au rendez-vous durant cette formation. Nous avons passé trois jours intenses mais très intéressants dans son contenu. Je suis très satisfait de ce que nous avons pu apprendre sur cette fonction de l'arbitrage que je compte bien poursuivre ».

PROCES - VERBAUX

PV 275 Sp 38

Réunion téléphonique du 10 mars 2020

COMMISSION
SPORTIVE

Présents : MM Barrault - Schminke - Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

1. Matches non joués

La commission, vu les impératifs de la programmation de la coupe de l'Yonne - prochain tour le 12 avril 2020 et des championnats seniors, programme les matches non joués de la journée du 8 mars 2020 comme suit :

Match 52296.1 du 08.03.20 St Valérien EESV – Sens Eveil Coupe de l'Yonne

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Valérien en date du 5 mars 2020,

- donne ce match à jouer le **15 mars 2020, date impérative,**
- en cas d'impossibilité d'utiliser les installations de St Valérien, il est obligatoire de trouver un terrain de repli ou d'inverser la rencontre.

Match 52307.1 du 08.03.20 Chevannes 2 – Gurgy Coupe de l'Yonne

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Chevannes en date du 5 mars 2020,

- donne ce match à jouer le **15 mars 2020, date impérative.**
- en cas d'impossibilité d'utiliser les installations de Chevannes, il est obligatoire de trouver un terrain de repli ou d'inverser la rencontre.

Match 50071.2 du 08.03.20 FC Gatinais – Gron Véron Départemental 2 gr A

La commission, vu les arrêtés des mairies de Jouy en date du 06.03.20 et Montacher en date du 05.03.20,

- donne ce match à jouer le **15 mars 2020, date impérative,**
- précise au club du FC Gatinais qu'il s'agit du deuxième report de match pour cette équipe,
- par conséquent en cas d'une nouvelle annulation ou d'un report de match, il sera appliqué le règlement du championnat seniors – saison 2019/2020 : l'article 11 – alinéa 5 – terrain impraticable.

Match 51127.2 du 08.03.20 Asquins/Montillot – Serein AS Départemental 3 gr C

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie d'Asquins en date du 6 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 29 mars 2020, date impérative.

Match 51338.1 du 08.03.20 St Denis Les Sens 2 – St Sérotin Départemental 4 gr A

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 5 mars 2020,

- attendu que ce match devait se jouer initialement le 15 décembre 2019,
- attendu que ce match a été remis 2 fois : le 23 février et le 8 mars 2020,
- en application de l'article 11 – alinéa 5 – terrain impraticable : « 5. Les clubs, dont une équipe sénior aura deux matches de retard sur le calendrier en cours, devront obligatoirement et automatiquement trouver un terrain de remplacement en cas de

nouvelle indisponibilité du terrain principal (sauf si la journée fait l'objet d'une annulation générale par le District).

A défaut de terrain de repli, le match sera inversé.

Ce terrain de remplacement devra être un terrain de même niveau ou à défaut le club devra se déplacer obligatoirement chez l'adversaire à un horaire établi en concertation entre les deux clubs sans toucher à la programmation initiale de la journée de championnat. L'information de ces changements par courriel de l'adresse officielle du club doit être faite aux officiels, au district. »

- donne ce match à jouer **le 15 mars 2020 sur un terrain de repli**,
- demande au club de St Denis Les Sens de trouver un terrain de repli pour faire jouer cette rencontre,
- **réponse à faire parvenir au secrétariat pour le mercredi 11 mars 2020, avant 16 heures** avec l'autorisation écrite de la mairie pour l'utilisation de leurs installations,
- précise au club de St Denis Les Sens que sans réponse à cette date, le match sera inversé.

Match 51351.2 du 08.03.20 Mt St Sulpice 3 – St Bris Le Vineux 2 Départemental 4 gr B

La commission, vu l'arrêté de la mairie du Mt St Sulpice en date du 06.03.20,

- donne ce match à jouer le 15 mars 2020, date impérative,
- précise au club du Mt St Sulpice qu'il s'agit du deuxième report de match pour cette équipe,
- par conséquent en cas d'une nouvelle annulation ou d'un report de match, il sera appliqué le règlement du championnat séniors – saison 2019/2020 : l'article 11 – alinéa 5 – terrain impraticable.

2. Changements dates et terrains

Match 51411.1 du 15.03.20 Mt St Sulpice 3 – Chevannes 2 Départemental 4 gr B

La commission, vu les impératifs et la programmation des matchs en retard en Coupe de l'Yonne – voir ci-dessus,

- donne ce match à jouer le 12 avril 2020, sous réserve de la non qualification de l'équipe de Chevannes 2 en coupe de l'Yonne.

Match 52740.1 du 14.03.20 Joigny – UF Tonnerre/Varennes U18 départemental 1

La commission, vu la programmation des matchs sur les installations de Joigny pour la date du 14 mars 2020,

- donne ce match à jouer à 16 h 00 sur le terrain synthétique.

Match 52517.1 du 14.03.20 St Clément Onze 2 – Cerisiers/Malay Le Gd U15 D2 gr A

La commission, vu la programmation des matchs sur les installations de St Clément pour la date du 14 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 14 mars 2020 à 13 h 30 en lever de rideau du match U15 D2 gr A St Clément Onze 1 – Vinneuf Courlon.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat séniors. »

Le Président de Commission - Jean-Louis Trinquesse

Présents : Mme Chéry-Floch – MM Joseph – Rollin - Trinquesse

Assiste : Mme Lantelme (administrative)

Début de réunion à 16 h 20.

1. Protocole d'avant match

Recommandation de M. Olivier VERAN, Ministre des solidarités et de la santé

Pour faire suite à la recommandation de M. Olivier VERAN, Ministre des solidarités et de la santé « d'éviter la poignée de main », la FFF a modifié le déroulement du protocole d'avant-match pour l'ensemble des compétitions nationales.

Les joueurs et les acteurs du jeu sont donc invités à ne plus se serrer la main après la présentation des équipes. Nous vous invitons à procéder à la même modification de protocole pour les compétitions que vous organisez.

2. Forfaits

Match 52301.1 du 08.03.20 Sens Jeunesse – Chemilly Coupe Yonne seniors

La commission, vu le courriel du club de Chemilly en date du 6 mars 2020,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Chemilly au bénéfice de l'équipe de Sens Jeunesse,
- score : Sens Jeunesse = 3 buts / Chemilly = 0 but,
- dit l'équipe de Sens Jeunesse qualifiée pour le prochain tour,
- amende 45 € au club de Chemilly (forfait déclaré).

Match 52324.2 du 10.03.20 Charny/Bléneau – Monéteau Départemental futsal

La commission, vu les différents courriels du club de Monéteau,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe de Monéteau au bénéfice de l'équipe de Charny/Bléneau,
- score : Charny/Bléneau = 3 buts, 3 pts – Monéteau = 0 but, - 1 pt,
- amende 30 € au club de Monéteau (forfait déclaré).

Match 52943.1 du 07.03.20 Sens FC – Avallon FCO U15 féminin

La commission, vu le courriel du club d'Avallon FCO en date du 5 mars 2020,

- donne match perdu par forfait déclaré à l'équipe d'Avallon FCO au bénéfice de l'équipe de Sens FC,
- score : Sens FC = 3 buts, 3 pts / Avallon FCO = 0 but, -1 pt,
- donne match retour à jouer le 16 mai 2020 sur les installations de Sens FC.
- amende 30 € au club d'Avallon FCO (forfait déclaré).

3. Matches non joués

Match 51338.1 du 08.03.20 St Denis Les Sens 2 – St Sérotin Départemental 4 gr A

La commission, vu les pièces au dossier,

- prend note de la réponse du club de St Denis Les Sens en date du 10 mars 2020,
- attendu que ce match devait se jouer initialement le 15 décembre 2019,
- attendu que ce match a été remis 2 fois : le 23 février et le 8 mars 2020,

- en application de l'article 11 – alinéa 5 – terrain impraticable : « 5.,
- attendu que le club de St Denis Les Sens ne propose pas de terrain de repli,
- attendu que le club de St Sérotin a obtenu l'accord écrit de la mairie de Pont Sur Yonne pour l'utilisation du terrain stabilisé,
- inverse la rencontre et donne ce match à jouer **le 15 mars 2020 à 14 h 30 sur le terrain stabilisé de Pont Sur Yonne** sous la responsabilité du club de St Sérotin,
- confirme que le match retour du 7 juin 2020 se déroulera sur les installations du club de St Sérotin.

Match 51975.2 du 08.03.20 Ravières/Semur.Epoisses – Auxerre Stade 3 D1 féminin à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Ravières en date du 6 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 22 mars 2020.

Match 51977.2 du 08.03.20 St Denis Les Sens – St Georges Départemental 1 féminin à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de St Denis Les Sens en date du 5 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 8 mai 2020, date impérative.

Match 51974.2 du 08.03.20 Serein AS/Varennes – Malay Le GD/Charmoy D1 féminin à 8

La commission, vu l'arrêté municipal de la mairie de Pontigny en date du 6 mars 2020,

- donne ce match à jouer le 8 mai 2020, date impérative.

Match 52851.1 du 07.03.20 St Fargeau – Toucy/Diges.Pourrain U13 Départemental 3 gr C

Demande de report de match du club de St Fargeau en date du 4 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 18 avril 2020, 1^{ère} date de libre.

4. Changements dates, horaires, terrains

Match 50411.1 du 12.04.20 St Denis Les Sens – Sens Jeunesse Départemental 2 gr A

La commission, suite à la qualification de l'équipe de Sens Jeunesse en Coupe de l'Yonne le 12 avril 2020,

- reporte la rencontre et donne ce match à jouer le 1^{er} mai 2020, date impérative.

Match 50112.2 du 10.05.20 Cerisiers 2 – Gron Véron Départemental 2 gr A

Courriel du club de Gron Véron en date du 26 février 2020 et demande de report de match du club de Cerisiers en date du 05.03.20.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 8 mai 2020.

Match 50422.2 du 15.03.20 UF Tonnerrois – Varennes 2 Départemental 2 gr B

Courriel du club de l'UF Tonnerrois en date du 10 mars 2020 : demande de changement de terrain.

La commission donne ce match à jouer le 15 mars 2020 sur les installations de Chassignelles.

Match 51741.1 du 14.03.20 Avallon FCO – St Clément Onze U18 Départemental 1

Courriel du club d'Avallon FCO en date du 10 mars 2020 : demande de changement d'horaire. La commission, vu la programmation des matchs sur les installations d'Avallon pour la date du 14 mars 2020,

- donne ce match à jouer le **14 mars 2020 à 18 h 00** sur le terrain synthétique du stade L. Laurent d'Avallon.

Match 52416.1 du 14.03.20 Vergigny – Fontaine La Gaillarde U18 Départemental 2 gr A

Demande de report de match du club de Vergigny en date du 27 février 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 18 avril 2020, 1^{ère} date de libre. Mr Rollin n'a pris part ni à l'étude, ni à la délibération et ni à la décision de ce dossier.

Match 52445.1 du 14.03.20 St Fargeau – Toucy/Diges.Pourrain U18 Départemental 2 gr B

Demande de changement d'horaire du club de Toucy en date du 10 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 14 mars 2020 à 14 h 30.

Match 52446.1 du 21.03.20 Toucy/Diges.Pourrain – St Georges U18 Départemental 2 gr B

Demande de changement d'horaire et de terrain du club de Toucy en date du 9 mars 2020.

La commission, sans l'accord écrit du club adverse, maintient ce match à son horaire initial mais donne ce match à jouer sur le terrain de Saints En Puisaye.

Match 52355.1 du 11.04.20 Gron.Véron – Avallon FCO Coupe Yonne U15

La commission, vu les pièces au dossier, le calendrier inter-secteurs U15,

- attendu que les 2 équipes jouent à la date du 11 avril 2020 en inter-secteurs U15,
- donne ce match à jouer le **mercredi 8 avril 2020 à 17 h 00** sur les installations de Véron.

Match 52512.1 du 11.03.20 St Denis Les Sens – St Clément Onze U15 Départemental 2 gr A

Courriel du club de St Denis Les Sens en date du 01.03.20 : demande de changement de date.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 18 mars 2020 à 16 h 00.

Match 52571.1 du 14.03.20 Chablis/E.C.N. – Monéteau/Venoy U15 Départemental 2 gr C

Demande de report de match du club de Monéteau en date du 4 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le 25 mars à 14 h 30.

Amende 15 € au club de Monéteau (report de match hors délai).

Match 52904.1 du 14.03.20 Héry – Auxerre AJ 2 U13 Départemental 1

Demande de report de match du club d'Héry en date du 10 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 18 mars 2020 à 16 h 00.

Match 52691.1 du 14.03.20 Auxerre Sp Citoyens – Champs Sur Yonne U13 Dgr D

Demande de report de match du club de Champs Sur Yonne en date du 10 mars 2020.

La commission, vu l'accord écrit des deux clubs, donne ce match à jouer le mercredi 18 mars 2020 à 14 h 30.

5. Feuille de match manquante

Match 52867.1 du 15.02.20 Auxerre Stade 3 – Coulanges.Vineuse/St Bris U13 D2 gr D

La commission, en application de l'article 10.1 – annuaire district – la feuille de match – dispositions particulières au district – en cas de retard d'envoi,

- attendu que le club d'Auxerre Stade n'a pas donné de réponse suite à la non réception de la feuille de match demandée,
- attendu que le club d'Auxerre Stade n'a pas envoyé de courriel indiquant le motif du non déroulement de la rencontre,
- donne match perdu par pénalité à l'équipe d'Auxerre Stade 3 au bénéfice de l'équipe de Coulanges La Vineuse/St Bris,
- score : Auxerre Stade 3 = 0 but, - 1 pt / Coulanges.Vineuse/St Bris = 3 buts, 3 pts,
- amende 35 € au club d'Auxerre Stade pour non envoi de document demandé.

6. Coupe Yonne seniors

La commission procède au tirage des 8èmes de finale de la Coupe de l'Yonne Seniors.

Matches à jouer le 12 avril 2020.

- Toucy – Varennes
- Sens Jeunesse – Sens Franco Portugais
- UF Tonnerrois – Quarré St Germain
- St Georges – Joigny
- Mt St Sulpice – Aillant Sur Tholon
- Vq match St Valérien EESV-Sens Eveil contre Pont Sur Yonne
- St Denis Les Sens – Coulanges La Vineuse
- Auxerre Sp Citoyens contre vq match Chevannes 2-Gurgy

Possibilité de jouer les rencontres de coupes seniors, soit le samedi ou le lundi (férié), après accord écrit des deux clubs à faire parvenir au secrétariat du district, 13 jours avant la date du match, en utilisant soit via footclub, soit l'imprimé officiel de demande de report de match.

7. Questions diverses

Match 51338.1 du 15.03.20 St Sérotin – St Denis Les Sens 2 Départemental 4 gr A

Courriel du club de St Sérotin en date du 10 mars 2020 : demande d'arbitre. La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

Match 52743.1 du 14.03.20 Courson – Auxerre Sp Citoyens U18 Départemental 1

Courriel du club de Courson en date du 9 mars 2020 : demande d'arbitre. La commission a transmis cette demande à la C.D.A.

8. Désignation de délégué

La commission prend note de la désignation de délégué officiel du district pour le match suivant :

Journée du 14 mars 2020

- U18 D1 52743.1 Courson – Auxerre Sp Citoyens : Mr Ménard José

9. Match amical

La commission enregistre le match amical ci-dessous. Elle rappelle aux clubs leurs responsabilités par rapport à l'assurance et à la participation des joueurs.

- Cheny : match amical le 8 mars 2020

Ces matchs amicaux ne devront pas compromettre le bon déroulement des compétitions officielles qui sont prioritaires.

10. Prochaines réunions

- Mercredi 18 mars 2020
- Mercredi 25 mars 2020

Fin de réunion à 17 h 30.

« Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de formes et de délais prévus aux articles 188 et 190 des R.G. et de l'article 23 du règlement championnat seniors. »

Le Président de Commission
Jean-Louis Trinquesse

Le secrétaire de séance
Pascal Rollin